



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Association Prélude

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association Prélude

Avenue de la Croix Verte - BP 55115 - 35651 LE RHEU cedex

Ce rapport contient 18 pages

Référence : ALP/CLRM 357

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Association Prélude

Avenue de la Croix Verte - BP 55115 - 35651 LE RHEU cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Prélude,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Prélude relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 2 juin 2026

KPMG SA



Antoine Le Penven
Associé

PRELUDE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF		31/12/2025			NET 31/12/2024
		MONTANT BRUT	AMORT OU PROV	MONTANT NET	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Conc., brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	8 940	8 464	476	1 904
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Total	8 940	8 464	476	1 904
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	175 257	119 329	55 928	62 454
	Install. techniques, mat. & outillage indust.	114 162	71 986	42 175	49 661
	Autres immobilisations corporelles	989 289	787 741	201 548	139 457
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances & acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Total	1 278 708	979 057	299 651	251 572
	Immobilisations financières				
	Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
	Autres titres immobilisés	3 782		3 782	3 782
	Prêts	15 389		15 389	11 672
	Autres immobilisations financières	6 215		6 215	6 215
	Total	26 386		26 386	22 669
Total I		1 314 034	987 521	326 513	276 145
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Total				
	Créances				
	Créances usagers et comptes rattachés	114 175	487	113 688	112 794
	Autres créances : ressources publiques	362 274		362 274	740 700
	Créances reçues par legs ou donations				
	Avances et acomptes versés sur commandes	8		8	1 888
	Autres créances	171 392		171 392	168 222
	Total	647 848	487	647 361	1 023 605
	Divers				
	Autres titres	1 167 507		1 167 507	929 795
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	331 799		331 799	257 434
	Total	1 499 306		1 499 306	1 187 228
	Total II	2 147 154	487	2 146 667	2 210 833
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de rembourst des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion - Actif (V)				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		3 461 188	988 008	2 473 180	2 486 978

PRELUDE			BILAN AU 31 DECEMBRE 2025		
PASSIF			31/12/2025	31/12/2024	
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise					
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires		47 987	47 987	
Fonds propres avec droit de reprise					
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
Autres fonds associatifs (partie 1/2)					
	Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écarts de réévaluation					
Réserves					
	Réserves statutaires ou contractuelles : rés. générale pour fonds de roulement		240 546	240 546	
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres réserves : réserve pour investissements		1 395 255	1 345 940	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice			12 091	49 315	
Situation nette (sous-total)			1 695 879	1 683 788	
Fonds propres consommables					
	Subventions d'investissement		127 843	101 198	
	Provisions réglementées				
Autres fonds associatifs (partie 2/2)					
	Provisions réglementées				
Total I			1 823 722	1 784 986	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
Total II					
PROVISIONS					
Provisions pour risques			9 376	9 376	
Provisions pour charges			47 617	38 522	
Total III			56 993	47 898	
FONDS DÉDIÉS					
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement					
Fonds dédiés sur autres ressources			13 026	19 507	
Total III bis			13 026	19 507	
DETTES					
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			3 373	3 432	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			285 754	326 034	
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales			243 174	264 420	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			4 848	6 386	
Autres dettes			19 858	13 321	
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance			22 432	20 994	
Total IV			579 439	634 587	
Écarts de conversion - Passif (V)					
TOTAL du passif (I+II+III+III bis+IV+V)			2 473 180	2 486 978	

PRELUDE

COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 2025

		Exercice 2025	Exercice précédent 2024
Produits d'exploitation	Ventes de biens et services		
	Ventes de marchandises	4 726	5 673
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Biens	183 183	183 584
	Production vendue	630 829	585 351
	Prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Autres services	62 637	48 288
	Montant net du chiffre d'affaires	881 375	822 896
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 323 728	3 236 149
	Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		
	Transfert de charges		4 141
	Utilisations des fonds dédiés	6 481	
	Autres produits		
	Cotisations		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs et donations		
	Contributions financières reçues		
	Versement des fondateurs		
	Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
	Autres produits	485	31 573
Total des produits d'exploitation		I 4 212 069	4 094 759
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	9 682	12 190
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	75 235	64 495
	Achats de sous-traitance	117 419	97 156
	Achats non stockés matières et fournitures	212 875	225 576
	Services extérieurs : personnel extérieur	162 250	153 127
	Autres achats et charges externes	238 685	214 067
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 541	3 768
	Taxes sur rémunérations	114 968	113 320
	Salaires bruts des salariés en parcours d'insertion	1 990 720	1 949 399
	Salaires et traitements	823 404	788 830
	Charges sociales	388 952	392 576
	- sur immobilisations	69 988	61 865
	Dotations		
	- sur actif circulant : provisions		336
	- pour risques et charges : provisions	9 095	11 581
	Reports en fonds dédiés		-8 220
	Autres charges		
	Aides financières		
	Autres charges	376	30
Total des charges d'exploitation		II 4 218 189	4 080 095
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(I-II) -6 119	14 664

PRELUDE		COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 2025 (suite)	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	11 996	31 801
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de charge		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 214	6 135
	Total des produits financiers III	18 210	37 936
Charges financières	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		31
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV		31
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		18 210	37 905
3. RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)		12 091	52 569
	Produits exceptionnels V		800
	Charges exceptionnelles VI		4 054
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			-3 254
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôt sur les sociétés VIII			
Total des produits (I+III+V) IX		4 230 280	4 133 496
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII) X		4 218 189	4 084 181
5. EXCÉDENT OU DÉFICIT (XIII-XIV)		12 091	49 315
Contributions volontaires en nature	Dons en nature		
	Prestations en nature	450	450
	Bénévolat		
	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

A - INFORMATIONS GENERALES

1. OBJET SOCIAL

Prélude est une association créée par le CLPS L'enjeu compétences en 1995 et dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi par la mise en situation de travail.

2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES REALISEES

Les trois sites Prélude Brest, Quimper et Rennes proposent environ 135 postes de travail à des salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) ou opérateurs (en maison d'arrêt), encadrés par 30 professionnels.

Les activités de Prélude sont les suivantes :

Maraîchage biologique (Brest) : Les légumes sont vendus aux adhérents sous forme de paniers livrés chaque semaine. Prélude approvisionne également des crèches de Brest Métropole.

Entretien d'espaces naturels (Brest) : Débroussaillage, tronçonnage, élagage, taille, enlèvement des déchets, plantations, entretien des abords de cours d'eau, pour Brest Métropole Océane et à la demande d'autres organismes ou collectivités.

Bâtiment :

- second œuvre (pose de portes et huisseries) et maçonnerie (dalles, murs en parpaings) (Brest, en partenariat avec Brest Métropole Habitat)
- réhabilitation de locaux et logements (Quimper) : cloisons, faux plafonds, portes et huisseries, peinture, revêtements de sols, ...

Décryptage (Rennes) : saisie et numérisation de documents d'archives, création et saisie de bases de données informatiques avec indexation, mise en page de documents, remise en état et nettoyage de CD et DVD, pour des collectivités, associations, musées, ...

Reliure (Rennes et Brest) : consolidation de livres, bandes-dessinées, revues ou registres pour des bibliothèques, écoles, associations. Compilation de revues par reliure, plastification, pose de codes-barres, d'antivol.

Restauration (Rennes) : préparations culinaires pour un self-service. Service à table sur réservation. Démarche qualité et HACCP.

Blanchisserie (Rennes) : lavage, séchage, pliage, repassage, mise sur cintre pour des vêtements professionnels, des tenues de sport d'associations, vêtements et linge de maison de particuliers dans le cadre de comités d'entreprises, de personnes en institutions, ... Détachage et raccommodage.

Couture (Rennes) : confection de vêtements de travail, de sacs à linge, autres confections sur mesure et retouches.

3. MOYENS MIS EN OEUVRE

Prélude est membre de l'association nationale Chantier-école et du Réseau Cocagne.

Prélude adhère au SYNESI (syndicat employeur de ce secteur).

Le personnel de direction et les services du siège sont communs au CLPS et à Prélude.

B - FAITS MAJEURS

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

Pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, mis à jour par le règlement 2023-03, en lien avec le règlement 2022-06.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

Il s'agit principalement des éléments suivants :

- Les transferts de charges présentés en N-1 au sein de la ligne « transferts de charges » pour un montant de 4141 € au 31/12/24 sont désormais présentés en moins des charges correspondantes et en autres produits d'activités annexes selon leur nature. Leur montant est nul en 2025.
- Les cessions d'immobilisations et leurs VNC sont désormais intégrées en résultat d'exploitation alors qu'elles étaient présentées en résultat exceptionnel sur l'exercice précédent. Montants 2024 : 800 € de produits de cession pour des VNC de 1076 € ; montants 2025 : 0
- Le résultat exceptionnel de - 3254 € au 31/12/2024 qui était présenté sur plusieurs lignes est regroupé sur uniquement deux lignes « Produits exceptionnels » et « charges exceptionnelles ».
- Les charges constatées d'avance isolées en N-1 au bilan sont, sur l'exercice 2025, intégrées dans le poste « Autres créances » détaillé dans la note de l'annexe correspondante.
- Les produits constatés d'avance continuent à faire l'objet d'une ligne distincte.

Les impacts chiffrés liés à ces changements sont considérés comme non significatifs pour Prélude.

3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun évènement post-clôture n'est à signaler.

C - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Note n° 1 : immobilisations

Mouvements principaux et amortissements pour dépréciation

Voir tableau joint en page 6

Commentaires concernant le tableau des immobilisations :

- Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires.
- Tous les actifs immobilisés sont amortis sur le modèle linéaire.
- Les durées d'amortissement sont déterminées en fonction de la durée probable d'utilisation.
- Les durées moyennes d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels : 1 an

Constructions : méthode de comptabilisation par composants

Matériel restaurant : 8 ans

Outillage et consommables restaurant : 2 ans

Agencements des locaux : 4 à 10 ans

Matériel de transport : 4 ans

Matériel de bureau : 4 à 5 ans

Matériel informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

Matériel et outillage : 2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS PRELUDE

MOUVEMENTS 2025

En euros		Montants bruts				Amortissements				Provisions	Montants nets	
Compte	Libellé	31/12/2024	+	-	31/12/2025	31/12/2024	+	-	31/12/2025		31/12/2024	31/12/2025
205000	Logiciels	8 940			8 940	7 036	1 428	0	8 464		1 904	476
20	Immos incorporelles	8 940	0	0	8 940	7 036	1 428	0	8 464	0	1 904	476
214100	Construction hangar	175 257			175 257	112 803	6 527		119 329		62 454	55 928
214	Constructions	175 257	0	0	175 257	112 803	6 527	0	119 329	0	62 454	55 928
215400	Matériel restaurant	150 534		40 697	109 837	100 873	7 485	40 697	67 662		49 661	42 176
215500	Outillage industriel	4 324			4 324	4 324			4 324		0	0
218100	Agencements / installations	238 822	17 549		256 371	192 317	8 333		200 650		46 505	55 721
218150	Installations de sécurité	0			0	0			0		0	0
218200	Matériel de transport	129 509	24 000		153 509	114 222	14 289		128 511		15 287	24 998
218300	Matériel informatique	40 179			40 179	36 033	2 580		38 612		4 146	1 566
218320	Matériel de bureau	4 481	550		5 030	1 469	779		2 248		3 012	2 783
218400	Mat & mobilier de bureau	32 746	1 349	1 938	32 157	26 112	1 541	1 938	25 715		6 634	6 442
218700	Matériels & outillages	447 250	73 192	18 399	502 043	383 377	27 026	18 399	392 005		63 873	110 039
21	Immos corporelles hors construc°	1 047 845	116 639	61 034	1 103 450	858 727	62 033	61 034	859 727	0	189 118	243 724
Total 20+21		1 232 042	116 639	61 034	1 287 647	978 566	69 988	61 034	987 520	0	253 476	300 127
231300	Immos en cours	0			0				0		0	0
23	Immos en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
261000	Titres participations	1 000			1 000				0		1 000	1 000
	Participations	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	1 000	1 000
271000	Titres immobilisés	3 782			3 782				0		3 782	3 782
	Titres immobilisés	3 782	0	0	3 782	0	0	0	0	0	3 782	3 782
274500	Prêt org Constr° : Action logt	11 672	3 717		15 389				0		11 672	15 389
275000	Dépôts/caut versés	6 215	2 600	2 600	6 215				0	0	6 215	6 215
	Immos financières	17 887	6 317	2 600	21 604	0	0	0	0	0	17 887	21 604
26/27	Immos financières	22 669	6 317	2 600	26 386	0	0	0	0	0	22 669	26 386
TOTAL IMMOS		1 254 711	122 956	63 634	1 314 033	978 566	69 988	61 034	987 520	0	276 145	326 513

Note n° 2 : immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3 782

Note n°3 : créances

Créances	Montant net	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	114 175	114 175	
Autres créances : ressources publiques	362 274	362 274	
Créances reçues par legs ou donations	-	-	
Avances et acomptes versés / commandes	8	8	
Autres (1)	171 392	171 392	
TOTAL	647 848	647 848	-

(1) dont charges constatées d'avance :	1 670	1 670	
--	-------	-------	--

2. BILAN PASSIF

Note n°4 : fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres / fonds associatifs : fonds propres complémentaires	47 987				47 987
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves statutaires ou contractuelles : réserve générale pour fonds de roulement	240 546				240 546
Autres réserves : réserve pour investissements	1 345 940	49 315			1 395 255
Report à nouveau					0
Résultat de l'exercice	49 315	-49 315	12 091		12 091
Situation nette	1 683 788	0	12 091	0	1 695 879
Fonds propres consommables : Subventions d'investissement (1)	101 198		55 389	28 744	127 843
Provisions réglementées					
Fonds dédiés sur autres ressources	19 507			6 481	13 026
TOTAL	1 784 986	0	67 479	28 744	1 823 722

(1) Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des biens correspondants.

Note n°5 : fonds dédiés

Financier	Objet	Montant reporté en fonds dédiés au 31/12/2024	Montant utilisé en 2025	Montant reporté en fonds dédiés au 31/12/2025	Début amortissement	Fin amortissement
Fondation AACUC	Rennes-Tous ateliers-équipement	13 440	3 167	10 273	2021	2031
	Brest-maraîchage-équipement	6 067	3 313	2 753	2021	2031
		19 507	6 481	13 026		

Le don manuel de la fondation AACUC a été inscrit au compte de résultat en produits sur l'exercice 2021. La partie non utilisée sur l'exercice a été affectée aux fonds dédiés et reportée en charges au compte de résultat. La partie correspondant à des biens amortissables est reportée en charges au rythme des amortissements des biens correspondants.

PRELUDE

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AU 31/12/2025

N° interne	N° externe	Financier	Désignation	Objet	Etabt	N° compte	Date compta	Subvention au 31/12/2025	Total reçu	Début amortis sement	Fin amortiss ement	Reste à recevoir (compte 441)	Montant amorti au 31/12/2025	Montant net au 31/12/2025
PA002	D1163595A01	Agefiph	Reliure	Equipement	Rennes	1310000	09/11/2020	1 435,62	1 435,62	2020	2025	0,00	1 435,62	0,00
PD007	AID01484	Conseil départemental	Reliure+Couture	Equipement	Rennes	1310000	29/10/2021	10 058,00	10 058,00	2021	2031	0,00	6 176,68	3 881,32
PD008	AID01550	Conseil départemental	Reliure+Couture	Equipement	Rennes	1310000	29/10/2021	9 000,00	9 000,00	2021	2031	0,00	5 526,95	3 473,05
PD010		Conseil départemental	Environnement	Equipement	Brest	1310000	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	2022	2031	0,00	3 931,95	6 068,05
PD011	00009107	Conseil départemental	Reliure	Equipement	Brest	1310000	31/12/2022	10 000,00	10 000,00	2021	2031	0,00	8 190,63	1 809,37
PH022		Rennes métropole	Blanchiss+ Resto	Equipement	Rennes	1310000	19/09/2017	9 500,00	9 500,00	2017	2027	0,00	24 491,32	383,68
PH023		Fondation Vinci	Blanchiss+ Resto	Equipement	Rennes	1310000	08/12/2017	15 375,00	15 375,00	2017	2027	0,00		
PH029	20C0552	Rennes Métropole	Reliure+Couture	Equipement	Rennes	1310000	08/12/2020	8 500,00	8 500,00	2020	2028	0,00	30 414,28	2 585,72
PH030	20C0552 0001	Rennes Métropole	Reliure	Equipement	Rennes	1310000	11/12/2020	4 500,00	4 500,00	2021	2025	0,00		
PH031	FDI035200004	Fonds départemental d'Ins	Reliure+Couture	Equipement	Rennes	1310000	17/12/2020	20 000,00	20 000,00	2020	2028	0,00		
PH033	21C0360	Rennes Métropole	Reliure+Couture	Equipement	Rennes	1310000	29/10/2021	5 940,00	5 940,00	2021	2031	0,00	3 647,79	2 292,21
PH034	PK/LM-2021-020	Brest Métropole	Reliure	Equipement	Brest	1310000	31/12/2021	5 000,00	5 000,00	2021	2031	0,00	2 294,32	2 705,68
PD012		Conseil départemental	Environnement	Equipement	Chateaul	1310000	07/07/2025	9 000,00	9 000,00	2025	2033	0,00	3 205,34	5 794,66
PH037	25CO0543	Rennes métropole	Lingerie	Equipement	Rennes	1310000	11/06/2025	45 000,00	31 500,00	2025	2030	13 500,00	2 921,03	42 078,97
PA003	DH004363061	Agefiph	RDPH	Equipement	Rennes	1310000	28/10/2025	1 388,67	1 388,67	2025	2030	0,00	92,58	1 296,09
						Total 1310000		164 697,29	151 197,29			13 500,00	92 328,50	72 368,79
PH036	24CO745	Rennes métropole	Restaurant	Equipement	Rennes	1311000	25/09/2024	25 000,00	25 000,00	2024	2032	0,00	3 566,18	21 433,82
						Total 1311000		25 000,00	25 000,00			0,00	3 566,18	21 433,82
PD006	FDI-N°71	Fonds départemental d'Ins	Maraîchage	Equipement	Brest	1312000	09/04/2021	11 988,26	11 988,26	2021	2027	0,00	10 576,47	1 411,79
PD009	FDI 029210028A0	Fonds départemental d'Ins	Maraîchage	Equipement	Brest	1312000	31/12/2021	20 073,00	20 073,00	2021	2027	0,00	17 709,12	2 363,88
PH027		Brest Métropole	Maraîchage	Equipement	Brest	1312000	31/12/2019	3 000,00	3 000,00	2019	2029	0,00	1 861,68	1 138,32
						Total 1312000		35 061,26	35 061,26			0,00	30 147,27	4 913,99
PB001		Conseil régional	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000	18/06/2007	36 800,00	36 800,00	2007	2037	0,00	122 473,67	29 126,33
PD004	05/224/019/39	Conseil général	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000		36 800,00	36 800,00	2007	2037	0,00		
PG003		CUB=BMO	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000	21/06/2006	20 000,00	20 000,00	2007	2037	0,00		
PH003	6EM0663	Véolia environnement	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000	21/06/2006	25 000,00	25 000,00	2007	2037	0,00		
PH004		Fondation Vinci	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000	21/06/2006	18 000,00	18 000,00	2007	2037	0,00		
PH006	Fape CE24/10/06	FAPE	Maraîchage	Hangar	Brest	1313000	11/07/2007	15 000,00	15 000,00	2007	2037	0,00		
						Total 1313000		151 600,00	151 600,00			0,00	122 473,67	29 126,33
						Total général		376 358,55	362 858,55			13 500,00	248 515,62	127 842,93

Note n°7 : provisions pour risques et charges

Situation et mouvements Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	9 376			9 376
Provisions pour charges (1)	38 522	9 095		47 617

(1) Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, s'élève à 47 617 euros.

Le taux de charges appliqué à la provision pour retraite, calculé sur les charges réelles 2025, s'élève à 36,22%.

Note n°8 : état des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus d'1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	-	-		
- à 2 ans au maximum à l'origine	-	-		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	-			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 373	3 373		
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	285 754	285 754		
Dettes fiscales et sociales	243 174	243 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 848	4 848		
Autres dettes	19 858	19 858		
Produits constatés d'avance	22 432	22 432		
TOTAL	579 439	579 439	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Note n°9 : dettes fournisseurs et comptes rattachés - dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	106 956	45 237
Retenues de garantie	-	-
Avoirs non parvenus	2 471	294
Fournisseurs : factures non parvenues	227 935	245 659
Dettes fiscales et sociales	264 420	243 174

D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°10 : chiffre d'affaires par établissement

	2024	2025	Variation	Variation
Rennes	316 462	328 008	11 546	3,6%
Brest	384 965	421 992	37 026	9,6%
Quimper	120 621	130 954	10 332	8,6%
Divers DG	847	422	-426	-50,2%
TOTAL	822 896	881 375	58 479	7,1%

Note n°11 : comptabilisation du chiffre d'affaires

La comptabilisation du CA est faite en fonction de l'avancement des actions d'insertion ; la facturation est réalisée en fonction des échéances indiquées dans les conventions. Cette différence donne lieu à la comptabilisation de PCA ou de FAE.

Note n°12 : concours publics et subventions

	2024	2025	Variation	Variation
Etat/ASP - contrats aidés	2 398 890	2 448 222	49 332	2,1%
Villes	48 000	48 000	0	0,0%
DREETS	-8 975	0	8 975	-100,0%
Conseils départementaux	424 458	429 750	5 292	1,2%
Fonds Social Européen	252 882	236 975	-15 907	-6,3%
PLIE de Rennes Métropole	66 294	62 996	-3 299	-5,0%
Subventions diverses	54 600	69 043	14 443	26,5%
Quote-part subv° investissement virée au résultat	29 822	28 744	-1 079	-3,6%
Total	3 265 972	3 323 728	57 757	1,8%

Note n°13 : ventilation de l'effectif salarié

Catégories	31 décembre 2024	31 décembre 2025
- Employés	4	3
- Techniciens	27	28
- Cadres	1	1
- Autres contrats (CDDI, CUI, alternants)	122	139
TOTAL	154	171

9 salariés du CLPS ont été mis partiellement à disposition de Prélude. Cette mise à disposition de personnel représente, pour l'exercice 2025, 2,71 équivalents temps pleins et 124 982 euros.

5 salariés de Prélude ont été mis partiellement à disposition du CLPS. Cette mise à disposition de personnel représente, pour l'exercice 2025, 0,54 équivalents temps pleins et 22 141 euros.

Note n° 14 : honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 565	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	5 565	0

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Note n°15 : résultat exceptionnel

Aucun événement exceptionnel n'est intervenu sur l'exercice 2025.

Note n° 16 : contributions volontaires en nature

La collectivité Brest Métropole Océane (BMO) met à disposition de Prélude, à titre gratuit, un terrain de 21 300 m² situé au lieu-dit Kerzouric, sur la commune de Guipavas (Finistère). Cette prestation en nature a été valorisée à 450 €, un terrain d'une surface comparable (21 079 m²) et situé sur la même commune, au lieu-dit Keradrien, étant loué par BMO à Prélude pour 450 € par an.

E - ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note n° 17**

Aucun engagement hors bilan n'est à mentionner.